

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE,

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

EDITEURS-PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERES

Feuilleton du "JOURNAL."

LA FILLE SAUVAGE.

DEUXIEME PARTIE.

LE VICOMTE ANTONIN.

-La piste, mon cher Antonin ? Tout devient extraordinaire dès qu'il s'agit de cet être bizarre qui est apparu pour la première fois ici depuis quinze jours.

Un bûcheron et deux charbonniers attestent avoir aperçu dans la forêt un être bizarre, sautant d'arbre en arbre avec une agilité surprenante. Et il y a trois semaines Firmin, le jardinier, furieux de voir dévorer ses pêches par les loirs et de savoir que les blaireaux entraînent dans le verger, a surveillé ses fruits durant la nuit ; et un matin, fort effrayé, car Firmin n'a pas la bravoure d'un matelot, il est venu me trouver, m'affirmant qu'une créature étrange, légère comme un faon et qui paraissait assez grande, devait être l'auteur des ravages nocturnes commis dans le verger.

Enfin, monsieur, demanda la marquise de Charmilles, vous croyez à la Fille sauvagée ? -Je commence, du moins, à ne plus nier qu'elle existe.

-Palsambleu ! fit Antonin, j'en aurai le cœur net. -Que feras-tu ? demanda M. d'Épino. -Je me mettrai à sa poursuite, mon cher Gaëtan.

-Vous classerez cette pauvre créature ? fit Étienne. -Oh ! rassure-toi, ma sœur, il ne lui sera fait aucun mal.

-Non ! non ! je ne veux pas, dit Étienne, si cette pauvre fille, par suite d'événements étranges, douloureux, est tombée dans cette vie sauvage, qui sait si elle n'est pas habituée, et si nous ne la tuons point en essayant de l'accoutumer à notre civilisation ?

-Ma sœur, dit le vicomte Antonin, peut-être au fond de toutes les histoires racontées n'y a-t-il rien qu'une mystification. Les contes de chacun forment un ensemble, voilà tout, mais ces faits peuvent être controuvés. La peur grossit les objets et la superstition achève l'œuvre de la crainte. Un enfant n'a rancœur d'avoir vu la pauvre Firmin. Qui nous dit qu'un singe évadé de la baraque d'un salimbanc ne se promène pas dans la forêt de Songy, en se faisant l'illusion qu'il a retrouvé sa forêt natale ? Mais si tout ce qui se raconte est vrai, si une créature humaine est tombée dans un abaissement involontaire, notre devoir est de la rechercher et de la capturer, non point par curiosité, mais par charité. C'est une âme qui vient du ciel, et que nous avons l'obligation de lui rendre.

-Si tu présentes ainsi la question... dit Étienne. -Tu me permettras d'agir ? -A la condition d'être prévenue de tout ce qui se passera.

-Bien mieux, tu y assisteras. -Que feras-tu ? -Je verrai d'abord le vieil Aulic, qui me fit tirer mon premier coup de carabine, et grâce à qui je dois de n'avoir jamais manqué un ennemi de Sa Majesté. Je lui demanderai des renseignements précis, et je le chargerai de battre la forêt pendant deux jours ; ensuite, quand nous serons certains de connaître le refuge de la Fille sauvage, nous essaierons de nous en emparer. Seulement, comme cette chasse sera curieuse sans être cruelle, tu la suivras à cheval avec celles de ces dames qu'une course en forêt ne fatigue pas ; les autres suivront en carrosse.

-C'est convenu, répondit Étienne. -Nous en serons toutes ! s'écrièrent vingt voix. -Et maintenant, dit Antonin, les violons peuvent, mesdames, recommencer le menuet d'Écaudet, interrompu d'une façon si inattendue.

-Non, fit Mme d'Épino, personne ne songe plus à la danse, et l'idée de la chasse nous préoccupe toutes ; le parc est illuminé, les boutiques sont prêtes, nous allons procéder au tirage de la loterie.

Quelques mots suffirent aux invités pour leur expliquer la surprise charmante préparée par Étienne, grâce aux nombreux présents de son frère, et un instant après les groupes de danseurs descendant le vaste perron du château se dirigeaient vers le rond-point du parc éclairé de façon à rappeler les Mille et une Nuits.

Diverses boutiques garnies d'objets précieux avaient été élégamment déposées. Mme d'Épino confia chacune d'elles à des femmes charmantes, à des jeunes filles, et bientôt elle procéda au tirage de cette loterie, dont les numéros distribués à chacun donnaient droit à un lot choisi avec un tact qui en doublait le prix.

L'empressement était grand autour de ces boutiques ; les femmes se paraient de bijoux regus, les hommes causaient gaiement, et de loin l'orchestre exécutait les airs de Lullu, qui diminuaient avec la distance.

Sans prononcer un mot, Antonin posa la main sur le bras d'Étienne, et lui désignant un des grands arbres du parc : -Vois-tu ? lui demanda-t-il. -Où ? dans le feuillage ? -Oui, dans le feuillage, ne vois-tu pas sa giter une forme humaine ?

-Attends ! fit Mme d'Épino ; en effet !... C'est elle ! c'est la Fille sauvage. -Gardons-nous de l'effrayer, dit Antonin.

Le frère et la sœur ne quittaient pas du regard le tilleul énorme dans lequel l'être fantastique s'était réfugié. Soit fantaisie, soit émulation de lutter avec les violons chantant dans les bosquets, la bizarre créature cachée dans les branchages lança subitement des notes perlées et charmantes. Sa voix pure imitait le chant mélodieux des oiseaux. Elle exécutait les trilles du rossignol avec une sûreté merveilleuse. Et l'on eût dit en l'entendant que tour à tour linots, fauvettes et bouvreuils se répandaient sous la feuillée d'un concert aux étoiles. Jamais rien de pareil n'avait été entendu. Les invités crurent d'abord à une surprise nouvelle ménagée par la châtelaine de Songy. Quand ils apprirent la vérité, ils de meurèrent silencieux, charmés, prêtant l'oreille à ce concert inattendu.

Malheureusement les laquais ayant entendu prononcer le nom de la Fille sauvage crurent bien faire en fournissant aux invités le moyen de l'apercevoir.

Ils se munirent de torches, et, accourant autour de l'arbre dans lequel l'étrange créature s'était abritée, ils l'épouvaient en agitant ces clartés brutales ; alors, sans transition, aux chants d'oiseaux, qu'elle modulait avec une pureté exquise, la Fille sauvage fit succéder un cri farouche qui causa une subite impression d'effroi.

Puis, tout à coup, elle apparut debout sur une des branches du tilleul, prit son élan et s'éleva sur le chêne voisin. D'arbre en arbre, elle courut de la sorte, ou plutôt on eût dit que, semblable à un oiseau, elle volait à travers les feuillages au milieu desquels on cessa bientôt de la distinguer.

-Et bien ! demanda M. d'Épino à son beau-frère, croyez-vous maintenant à l'existence de la Fille sauvage ? -Oui, répondit Antonin d'une voix grave, j'y crois.

Mais sa voix n'avait plus le même timbre qu'au moment où, sous l'impression des récits d'Étienne, il parlait d'une chasse curieuse. Si rapide qu'eût été l'apparition de la créature bizarre, objet depuis deux mois de l'entretien des habitants de Songy, elle avait complètement changé la nature de ses pensées.

Ce nom de Fille sauvage lui rappelait tout à tour les habitants de pays brûlés par le soleil, sur lesquels il avait abondé plutôt qu'habités, et l'être qui paraissait voler de branche en branche comme un oiseau, et dont l'oreille musicale avait retenu les chants d'une façon merveilleuse, ne ressemblait en rien à ces femmes à peau couleur de safran ou de bitumes trouvées dans les pays lointains.

Certes, il était toujours décidé à tenter cette chasse, mais il comprenait bien mieux la tendre pitié d'Étienne le priant de traiter en infortunée une créature séparée de la société par des événements cruels ou de terribles hasards.

Revenu chez lui, il essaya de reconstituer l'histoire de cette créature. Peut-être avait-elle déserté la baraque d'un des entrepreneurs de spectacles de la foire Saint-Germain. Le financier Law avait mis les Indiens à la mode, et pendant quelque temps Paris avait été convié à des spectacles offerts par une troupe de sauvages arrivant des bords du Mis-

sissippi. Ceux qui n'iaient à la fois l'existence du pays, des Indiens et des mines d'or se pressaient à ces spectacles et revenaient convertis au système de l'Écossois.

Il n'y avait rien d'impossible à ce qu'une Indienne se fut évadée, et de forêt en forêt eût gagné celle des Ardennes.

Il s'endormit péniblement et poursuivit dans un rêve la pensée qui le préoccupait.

Des visions ayant entre elles une corrélation évidente, prouvant la persistance de son esprit à chercher la solution d'un problème, parurent tour à tour devant ses yeux.

Il aperçut d'abord dans le fond d'un précipice au dessus duquel hurlaient des loups furieux une jeune femme vêtue de somptueux habits mis en lambeaux par les ronces et les épines. Cette frêle et blanche créature, agenouillée sur la terre nue, levait au ciel des yeux mouillés de larmes, et comme elle riait à sa muette prière passait au-dessus de l'abîme un corbeau aux ailes déployées, tenant dans son bec un brillant anneau d'or.

Et une voix s'élevant dans la solitude cria : -Ici de Toggenbourg, voici ton anneau de mariage, cet anneau dont la perte te fit condamner à mort par l'époux qui se crut offensé.

La figure d'Ida se fondit dans une brume grisâtre, et le jeune homme se crut transporté sur les rives du Neckar.

An loin retentissaient les abois d'une chasse furieuse. Les cors d'ivoire sonnaient à briser les veines du cou des piqueurs ; les chiens, flairant leur proie, bondissaient dans le hallier, et toujours plus fort sonnaient les trompes, et toujours plus vite couraient les chasseurs.

Taïant ! taïant ! Monseigneur le Roi conduisit lui-même la chasse, et près de lui chevauche Samon, l'ancien marchand qui s'est fait prince, et qui veut assujettir à son front une couronne volée, en prenant pour femme la fille de Nantilde la Sainte, la douce Nonburge qui voua sa virginité à l'Agneau sans tache.

Haut les trompes ! hardi les chiens ! Le roi Dagobert ne prête plus l'oreille aux conseils d'Eloi son orfèvre, aux avis de saint Ouen et de saint Léger, doctes évêques qui le mettraient dans la voie du ciel ; Dagobert poursuit une chasse criminelle et terrible, et plus tard le Seigneur lui ouvrira la vision de l'enfer pour l'exécuter à la pénitence en expiation de ce crime.

A continuer

Liste des prix décernés aux Elèves du Séminaire des Trois-Rivieres, le 27 Juin 1882.

(Suite et fin.)

Géographie.—Premier prix : Frs. Marchand ; second prix : J. B. Savoie ; Ment. hon. John Bergeron, Casimire Leblanc, Tancrède Lemire, Onésime Lacroix, Ad. Lambert.

Dictée Française.—Premier prix : Frs. Marchand et Ad. Lambert ; second prix : J. B. Savoie ; ment. hon. Onésime Lacroix, Octave Déguise, Casimire Leblanc.

Arithmétique.—Premier prix : Frs. Marchand ; second prix Tancrède Lemire ; ment. hon. Ad. Lambert, Octave Clairmont, Art. Nobert, Oscar Beauchemin.

Tenue des livres.—Premier prix : Adélar Lambert ; second prix : Frs. Marchand, Tancrède Lemire, Oct. Déguise (ex-æquo) ; ment. hon. Oct. Clairmont, Arthur Nobert, Clovis Dégagné, J. B. Savoie, Jos. Guinard, Casimire Leblanc.

Thème Anglais.—Premier prix : Albert Sarasin ; second prix : Clovis Dégagné et Frs. Marchand (ex-æquo) ; ment. hon. Art. Nobert, Jacques Lebert, Jos. Guinard, Adélar Lambert, Octave Déguise.

Version anglaise.—Premier prix : Clovis Dégagné ; second prix : Frs. Marchand ; ment. hon. Arthur Nobert, Onésime Lacroix, Tancrède Lemire, John Bergeron, J. B. Savoie.

Analyse logique.—Premier prix : Frs. Marchand ; second prix : J. B. Savoie ; ment. hon. Clovis Dégagné, Oct. Déguise, John Bergeron.

Analyse Grammaticale.—Premier prix : Casimire Leblanc ; second prix : Oct. Déguise ; ment. hon. Frs. Marchand, Onésime Lacroix, Ad. Lambert.

Lecture anglaise.—Premier prix : Albert Sarasin et Clovis Dégagné (ex-æquo) ; second prix : Arthur Nobert ; ment. hon. Frs. Marchand, Henri Lacerte, Lucien Lupien, Jacques Lebert, Edouard Piché.

Composition (lettres).—Premier prix : Henri Lacerte ; second prix : Frs. Marchand ; ment. hon. J. B. Savoie, Ad. Lambert.

Dessin et Calligraphie.—Premier prix : Clovis Dégagné ; ment. hon. Arthur Nobert.

Dessin architectural.—Premier prix : Tancrède Lemire ; ment. hon. Albert Sarasin.

Dessin linéaire.—Premier prix : Adélar Lambert ; second prix : Désiré Mathieu et Frs. Marchand ; ment. hon. J. B. Savoie, Oscar Beauchemin, John Bergeron, Onésime Lacroix.

CLASSE DE SIXIEME.

Excellence.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Alfred Trudel.

Instruction religieuse.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Gédéon Bellemare ; ment. hon. Elphege Massicotte et Arthur Béland.

Grammaire Française.—Premier prix : Alfred Trudel ; second prix : Philippe Richard et Elphege Massicotte (ex-æquo) ; ment. hon. Gédéon Bellemare, Arthur Béland, Victor Lamy et Henri Béland.

Cours anglais.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Gédéon Bellemare et L. Carignan (ex-æquo) ; ment. hon. Elphege Massicotte, Alfred Pelletier, François Pelletier, Jos. Michaud, Edouard Landry, V. Lamy.

Histoire Ecclésiastique.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Alfred Trudel ; ment. hon. Arthur Béland, Henri Béland, F. Pelletier, A. Pratte, Elphege Massicotte, Gédéon Bellemare.

Géographie.—Premier prix : Philippe Richard et Elphege Massicotte (ex-æquo) ; second prix : A. Trudel, A. Pratte et H. Béland. Mention hon. V. Lamy, Frs. Pelletier, Lucien Carignan et A. Béland.

Dictée Française.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Gédéon Bellemare ; Mention hon. A. Trudel, E. Massicotte, A. Béland, H. Brousseau et V. Lamy.

Arithmétique.—Premier prix : Philippe Richard ; second prix : Gédéon Bellemare ; Mention hon. A. Trudel, E. Massicotte, A. Pratte, V. Lamy, A. Béland, H. Brousseau, H. Béland, Gédéon Carignan.

Thème Anglais.—Premier prix : Frs. Pelletier ; second prix : Elphege Massicotte ; Mention hon. Alfred Pelletier, P. Richard et L. Carignan.

Version Anglaise.—Premier prix : François Pelletier ; second prix : Alfred Pelletier. Mention hon. P. Richard, Edouard Landry, V. Lamy et G. Bellemare.

Analyse Grammaticale.—Premier prix : P. Richard ; second prix : Gédéon Bellemare ; Mention hon. A. Trudel, E. Massicotte, A. Pratte.

Lecture Anglaise.—Premier prix : François Pelletier et Jos. Michaud (ex-æquo) ; second prix : Lucien Carignan ; Mention hon. A. Pelletier, E. Massicotte, Edouard Landry.

CLASSE DE SEPTIEME.

Excellence.—Premier prix : Joseph Gariépy ; second prix : Eugène Sicard.

Instruction religieuse.—Premier prix : Eugène Sicard ; second prix : Joseph Gariépy ; Mention hon. Ernest St-Arnauld.

Grammaire Française.—Premier prix : E. Sicard ; second prix : Ernest St-Arnauld ; Mention hon. Arsène Lamy, Alfred Mongrain, Avila Marsan, Jos. Gariépy.

Cours Anglais.—Premier prix : Joseph Gariépy ; second prix : Oliva Boulay ; Mention hon. Edmond Poisson, Eug. Sicard, Wilfrid Moreau, E. St-Arnauld.

Histoire Sainte.—Premier prix : Eugène Sicard ; second prix : Ernest St-Arnauld ; Mention hon. Jos. Gariépy, Alexis Dufresne, Avila Marsan, Arsène Lamy, Edmond Poisson, Alfred Mongrain.

Géographie.—Premier prix : Avila Marsan et Alfred Mongrain ; second prix : Eugène Sicard ; Mention hon. Ernest St-Arnauld, Jos. Gariépy, W. Moreau, E. Poisson.

Phrase Book.—Premier prix : Frs. Gouin ; second prix : Jos. Gariépy et W. Moreau (ex-æquo) ; Mention hon. Benj. Dumoulin, Ed. Poisson, Louis Hart, Eugène Sicard, Joseph Blanchet.

Dictée Française.—Premier prix : Eugène Sicard ; second prix : Alfred Mongrain et Jos. Gariépy (ex-æquo) ; Mention hon. W. Moreau, A. Marsan, E. St-Arnauld, Ernest Poisson, H. Betley.

Arithmétique.—Premier prix : Joseph Gariépy ; second prix : Eugène Sicard ; Ment. hon. H. Betley, Alfred Mongrain, A. Lamy, W. Moreau, E. St-Arnauld, E. Poisson.

Thème Anglais.—Premier prix : Joseph Gariépy ; second prix : Wilfrid Moreau ; Mention hon. E. Poisson, O. Boulay, B. Du moulin, L. Hart, E. Sicard.

Version Anglaise.—Premier prix : Joseph Gariépy ; second prix : Edmond Poisson ; Mention hon. B. Dumoulin, O. Boulay, A. Marsan, H. Valentine, O. Dion.

Lecture Anglaise.—Premier prix : L. Hart et B. Dumoulin (ex-æquo) ; second prix : Jos. Gariépy et A. Marsan (ex-æquo) ; Mention hon. W. Moreau, E. Poisson, O. Boulay, F. Gouin, E. Sicard.

CLASSE DE HUITIEME.

Excellence.—Premier prix : John Bourgeois ; second prix : Maurice Panneton.

Instruction religieuse.—Premier prix : J. Bourgeois ; second prix : Henri Beauchemin ; Mention hon. Maurice Panneton, Ad. Balcer, George Bourgeois.

Grammaire Française.—Premier prix : J. Bourgeois ; second prix : Maurice Panneton et Joseph Demello (ex-æquo) ; Mention hon. Jos. Panneton, Henri Beauchemin et John Walker.

Cours Anglais.—Premier prix : John Bourgeois et Henri Beauchemin (ex-æquo) ; second prix : Jos. Demello ; Mention hon. John Walker, Arth. Walker, F. Caldwell, Maurice Panneton.

Manuel de la Conversation Anglaise.—Premier prix : Adolphe Balcer ; second prix : Arthur Walker ; Mention hon. John Bourgeois, Jos. Demello, John Walker.

Géographie.—Premier prix : John Bourgeois ; second prix : Joseph Demello ; Ment. hon. Maurice Panneton, Henri Beauchemin, Adolphe Balcer, John Walker.

et H. Beauchemin (ex-æquo) ; ment. hon. John Walker, Art. Walker, Jos. Demello, A. Balcer.

Thème anglais.—Premier prix : Jos. Demello ; second prix : John Walker ; ment. hon. J. Bourgeois, M. Panneton, A. Walker, Adolphe Balcer.

Lecture française.—Premier prix : Maurice Panneton ; second prix : Joseph Panneton ; ment. hon. Alfred Cloutier, George Bourgeois, Henri Beauchemin.

Lecture anglaise.—Premier prix : Jos. Demello et John Walker (ex-æquo) ; second prix : Frank Caldwell ; ment. hon. J. Bourgeois, H. Beauchemin, A. Balcer, M. Panneton.

Calligraphie.—Premier prix : Adolphe Balcer ; second prix : Joseph Demello ; ment. hon. Henri Beauchemin, Georges Bourgeois, John Walker, Jos. Panneton.

Musique Instrumentale (piano).—Premier prix : Philippe Labranche ; second prix : Richard Kinghorn ; Ment. hon. Thomas Toutant, Louis Denoucourt, Adélar Pelletier, John Walker.

Musique Instrumentale (basse).—Premiers prix : Henri Marchand et Léon Arcand ; seconds prix : Philippe Normand et Adolphe Lacroix ; ment. hon. Thomas Toutant, Honoré Garceau, Henri Chapdelaine, Léon Lamotte, Néré Desilets, Gustave Saucier.

Les Nihilistes et le Czar.

L'exposition de Moscou a été dernièrement ouverte, en présence du grand-duc Vladimir, représentant de l'empereur.

Peu de jours après cette cérémonie, raconte le *Vollaire*, un jeune homme, à Saint-Petersbourg se présentait chez celui qui en remplit les fonctions, ayant, disait-il, à lui faire une communication d'une importance capitale.

Mis en présence, d'abord, d'un employé de chancellerie, et ensuite d'un aide de camp, cet inconnu refusa catégoriquement de s'expliquer, et déclara qu'il ne voulait avoir affaire qu'au chef de l'administration en personne. On le fouilla minutieusement, et quand on se fut convaincu qu'il ne portait ni revolver, ni stylet caché, on se décida à le conduire en présence du général.

Ce jeune homme, presque adolescent, encore imberbe mais dont le visage avait un caractère remarquable de décision et d'énergie, fit connaître qu'il venait au nom du parti révolutionnaire.

Si l'empereur, dit-il, ne s'est pas rendu lui-même à Moscou, c'est par la crainte qu'il a de nos entreprises. Ces craintes cesseront d'être justifiées, s'il accorde la constitution. Il pourra librement aller et venir, sans redouter aucun piège. J'ai été désigné par le sort pour venir vous annoncer que s'il persiste dans sa politique de réaction, rien ne pourra le sauver. Ni nos amis, ni moi nous ne voulons l'immoler en traitres. Alexandre III est prévenu, comme l'a été Alexandre II. Nous ne sommes point des assassins : nous sommes des justiciers.

Le général fit le geste de frapper sur un timbre :

-Arrêtez, dit le jeune homme. Je ne veux point être soumis aux indignités et à la torture ; en venant ici, j'ai fait le sacrifice de ma vie. Je pourrais vous tuer, mais nous ne commettons point de meurtres inutiles.

En parlant ainsi, le nihiliste recula de quelques pas ; il éleva avec rapidité, à la hauteur de ses yeux, et il heurta l'un contre l'autre, ses boutons de manchettes, relativement assez gros, et qui contenaient des appareils explosibles chargés, m'a-t-on dit, avec de la pyroxiline. Il tomba au même instant, affreusement blessé, comme foudroyé et expira quelques instants après.

On a fait les plus grands efforts pour tenir secret cet incident, d'un caractère tragique et qui justifie toutes les inquiétudes. On se souvient que la mort d'Alexandre II fut précédée de faits du même genre et prédite dans des circonstances analogues.

Echos de Partout.

LES RESTES D'ABRAHAM.—On sait un peu ou non sait généralement pas que le lieu de sépulture d'Abraham, de Sara, d'Isaac, de Rebecca, de Jacob et de Lia, la double caverne de Macpelah près d'Hébron est encore aujourd'hui intacte comme aux temps bibliques ; les restes du patriarche et des siens y sont conservés dans des sarcophages de pierre. Depuis les croisades aucun chétien n'a pu y avoir accès ; dans ces dernières années le prince Frédéric d'Allemagne, muni de firmans du sultan, ont été admis à pénétrer dans la mosquée qui est construite sur ce lieu ; mais ils n'ont pu aller qu'à l'entrée de la grotte, qu'on n'a jamais voulu éclairer en leur présence.

Un architecte italien, M. Pierrotti a en se déguisant en Arabe, réussi à descendre quelques marches de l'escalier qui descend dans la caverne et à apercevoir les sarcophages rangés l'un à côté de l'autre, où se trouvent les corps des premiers ancêtres du peuple d'Israël embaumés très-probablement selon les procédés égyptiens.

Il y a une quinzaine de jours, par ordre du sultan, une commission a visité en détail l'intérieur de la grotte, pour examiner s'il n'y avait pas de réparations à faire ni d'éboulement à craindre. On a trouvé tout dans le meilleur état, sauf les tapis de soie qui recouvrent les sarcophages et qui vont être remplacés par de nouveaux tapis précieux que va envoyer le sultan.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI, 13 JUILLET 1882.

Le Général de Charette.

Le président général de l'Union Allet, M. N. Renaud, nous communique les lettres suivantes :

Niagara, 2 juillet 1882

M. le président.

Je ne veux pas quitter le Canada, où je laisse la meilleure partie de mon cœur, sans vous remercier du chaleureux accueil que vous avez fait à votre colonel. Soyez mon interprète auprès de tous les zouaves ; dites-leur que je les ai retrouvés tels que je les avais laissés il y a douze ans, et que je compte sur eux comme ils peuvent compter sur moi.

Il faut que le principe que nous avons le grand honneur de servir, et pour lequel nous répandrons tout notre sang, s'il le faut, soit bien grand pour attirer sur nos zouaves de tels honneurs, et susciter de tels enthousiasmes.

Souvenez-vous qu'il faut que, phalange serrée autour du drapeau, vous soyez toujours au premier rang pour défendre les intérêts de l'église et de son clergé. Ce sera la meilleure manière de prouver votre patriotisme.

Offrez à tous, de l'habitant au seigneur l'expression de ma plus vive reconnaissance, et dites leur bien que mon cœur de catholique et de soldat ne les oubliera jamais.

Un souvenir spécial au sénateur Trudel qui nous a fait les honneurs de son beau pays avec une amabilité toute canadienne. Souvenez-vous qu'il a été un des premiers organisateurs du comité qui a envoyé les zouaves à Rome.

Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir. Le lieutenant-colonel commandant le régiment.

CHARETTE.

Chicago, 5 Juillet 1882.

Mon cher monsieur,

Je me proposais de vous écrire avant de franchir les frontières canadiennes ; j'en suis déjà bien loin et ne l'ai point encore fait. Permettez-moi de réparer aujourd'hui, non cet oubli, mais ce retard involontaire.

Ce n'est pas que je veuille essayer de vous exprimer toute ma gratitude pour le bienveillant accueil et les gracieuses attentions dont j'ai été l'objet de votre part pendant mon séjour au Canada, ce serait trop difficile. Je veux seulement en vous remerciant du fond du cœur, vous dire que j'en ai été vivement touché et que je ne l'oublierai de ma vie.

Ne pouvant, comme je le voudrais, écrire à tous nos amis du Canada, je vous prie d'être mon interprète auprès de chacun d'eux, et en particulier de M. le sénateur Trudel, de MM. de Montigny, chevaliers Vallée et Laroque, Drolet, McGown, et tous les autres enfin qui m'ont témoigné avec vous tant d'affectueuses sympathies.

Au revoir, cher monsieur et ami. Croyez bien à tous mes sentiments reconnaissants et dévoués.

MARQUIS DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS.  
M. N. Renaud,  
Président de l'Union Allet.

QUESTION D'ORIENT.

OUVERTURE DE LA GUERRE.

Le télégraphe nous apprend la grave nouvelle que l'amiral anglais Seymour a commencé mardi matin à 7 heures le bombardement d'Alexandrie. Les insurgés égyptiens ont refusé opiniâtement de se rendre aux propositions de l'Angleterre et de la l'ouverture des hostilités.

Quand on songe que la question d'Orient a souvent été la cause des guerres les plus sanglantes qui ont dévasté l'Europe, on est porté à craindre que le premier coup de canon qui vient d'être tiré, ne soit le signal de cette guerre européenne que les gens clairvoyants regardent comme la solution inévitable de la crise politique que traversent les grandes puissances de l'Occident.

Déjà le télégraphe annonce que l'attitude de l'Angleterre pourrait bien briser la paix de l'Europe et d'un autre côté la réserve de la Prusse et de la Russie n'a rien de rassurant.

En tous cas la situation est extrêmement grave et l'on peut s'attendre d'un moment à l'autre à de grands événements.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas suivi attentivement les diverses phases de la question égyptienne, nous croyons devoir résumer en quelques mots les faits qui ont motivé le conflit qui vient de commencer entre l'Égypte et l'Angleterre.

Il y a quelques années le vice-roi d'Égypte lançait sur le marché européen un fort emprunt destiné à faire des améliorations agricoles et industrielles en Égypte. La plus grande partie des coupons furent achetées en France et en Angleterre. Tout alla bien pendant un certain temps, mais le vice-roi étant venu à mourir, son successeur suivit de moins près les intérêts des prêteurs européens et après une courte période ces derniers se vinrent en face d'une perte presque totale. Il fut alors proposé au vice-roi de

confier l'administration des finances et la perception des impôts à des officiers anglais et français qui, plus habiles et meilleurs comptables que les arabes, pourraient peut-être améliorer la position du gouvernement et des capitalistes de Paris et de Londres. L'offre fut agréée avec l'assentiment du gouvernement turque et les percepteurs anglais et français prirent en mains l'administration.

C'est de ce temps que datent les premières difficultés.

La Russie et la Prusse parurent redouter ces concessions faites à la France et à l'Angleterre et tirèrent une froide réserve. La population égyptienne murmura bientôt contre les percepteurs étrangers et finalement, il y a quelques mois, Arabi Pasha, l'un des ministres du vice-roi se mit à la tête d'un parti d'action formé d'égyptiens et d'arabes et déclara fermement qu'il allait chasser du territoire tous les étrangers et surtout les percepteurs anglais et français.

Quelques massacres eurent lieu au Caire et dans quelques petites localités.

C'est alors que l'Angleterre intervint et voulut obtenir de la Porte et du gouvernement égyptien la repression d'Arabi.

Pour toute réponse Arabi se fit proclamer chef de l'armée, envoya des troupes pour bloquer le canal de Suez et le commerce anglais aux Indes, et fit presser des travaux de fortification aux forts d'Alexandrie et sous les canons mêmes des frégates anglaises.

L'Angleterre fit toutes les démarches possibles auprès des puissances européennes pour hâter une solution de la difficulté et amener la Turquie elle-même à rétablir l'ordre dans sa vice-royauté d'Égypte, mais elle n'obtint aucun résultat et le Congrès proposé n'eut pas lieu. Pendant ce temps les troupes d'Arabi continuant toujours l'érection de batteries contre la flotte anglaise et menaçant la vie des européens qui étaient encore à Alexandrie, l'Amiral Seymour fit sommer les autorités d'Alexandrie de cesser les travaux de fortification, sinon qu'il bombarderait la ville et protégerait les sujets anglais et leurs capitaux que la révolte d'Arabi ruinait complètement.

Arabi répondit qu'il ne céderait pas un pouce de terrain devant les menaces de l'Angleterre. En conséquence mardi matin, les puissances européennes ayant de nouveau refusé d'intervenir pour aplanir les difficultés et surtout de permettre à leurs flottes déjà rendues autour d'Alexandrie de s'unir aux anglais pour l'action, les frégates de l'Amiral Seymour seules ouvrirent le feu.

Voilà en deux mots l'histoire de la question égyptienne jusqu'à la nouvelle phase dans laquelle elle vient d'entrer.

L'Angleterre a la justice de son côté.

Les employés civiliques.

Le Conseil de Ville, maintenant reconstitué, va avoir à s'occuper sous peu du Budget de l'année qui commence.

Il a déjà été soumis certaines demandes d'augmentation de salaire de la part de quelques employés et des hommes de police.

À cette occasion, nous tenons à dire qu'il est juste et raisonnable que les salaires des employés publics soient proportionnés aux services qu'ils rendent et à la responsabilité qu'ils ont dans l'administration.

Pour trouver et surtout pour conserver des employés intelligents, actifs et honnêtes, il faut les payer généreusement. On comprend qu'un homme payé parcimonieusement travaille avec moins de goût et moins de zèle que lorsqu'il retire suffisamment pour pourvoir aux besoins de sa famille et éviter les tracasseries des créanciers.

Dans les administrations publiques particulièrement, les salaires doivent être convenables et même généreux.

Le système de faire de l'économie sur le salaire des employés ne serait ni juste, ni sage. On fait généralement pour d'autres objets, une foule de dépenses, sur lesquelles, en y voyant de près, on pourrait économiser beaucoup plus que ce qu'il faut pour payer largement les employés.

Pour notre part nous sommes en faveur d'une augmentation raisonnable du salaire des employés civiliques à raison de la hausse qui s'est produite sur les prix des choses nécessaires à la subsistance des familles. Nous croyons que le Conseil serait tout à fait justifiable d'accorder les demandes qui lui sont faites à ce sujet. Le public n'y trouvera pas à redire puisque la hausse des salaires est générale et que, du reste, il sera le premier à bénéficier de l'efficacité d'employés dévoués et satisfaits de leur position.

Nouvelle Industrie à Ste-Flore.

Nous apprenons avec plaisir qu'une compagnie formée de puissants capitalistes de Montréal, vient de prendre la détermination de construire une grande manufacture de papier et de pulpe à Ste-Flore.

Les pouvoirs d'eau du St-Maurice dans la paroisse de Ste-Flore sont peut-être les plus riches et les plus faciles à utiliser qui existent dans la province ; d'un autre côté le chemin de fer des Piles offre maintenant une voie de communication avantageuse vers cette localité.

La compagnie dont nous parlons a donc été bien inspirée en choisissant cet endroit pour y ériger un grand établissement industriel et y placer avantageusement des capitaux. La construction d'une

manufacture de pulpe et de papier dans cette paroisse, sera en effet, nous n'en avons aucun doute, très avantageuse au double point de vue de l'intérêt de la compagnie elle-même et en même temps de la colonisation qui bénéficiera du commerce et de la consommation créés par cette nouvelle industrie.

Le Conseil municipal de la paroisse a compris ces avantages et il a généreusement offert à la compagnie une exemption de taxes pour 25 années. Plusieurs particuliers également soucieux du développement de leur paroisse ont aussi fait des offres précieuses.

Le Conseil est disposé à accorder les mêmes faveurs à toutes les autres compagnies manufacturières qui désireraient tenter dans les limites de la municipalité quelques exploitations industrielles.

Nous attirons tout spécialement l'attention des capitalistes sur ces offres avantageuses. Comme nous le disions en commençant, les pouvoirs d'eau qu'on trouve à Ste-Flore sont nombreux et puissants. Ils peuvent offrir à tous les genres de manufactures une force motrice avec laquelle la vapeur ne saurait rivaliser puisqu'elle n'exige aucune dépense à part celle de l'installation.

De plus, il faut le dire à la louange des braves colons de cet endroit, Ste-Flore est aujourd'hui une paroisse très florissante ; elle a fait ces dernières années des progrès rapides et elle compte aujourd'hui près de 1,400 âmes d'une population laborieuse, paisible et économe. L'industrie peut donc déjà y trouver en quantité assez considérable des bras vigoureux pour l'exploitation.

Ces avantages joints à ceux que la nature offre si libéralement sont assurément propres à attirer plus que jamais l'attention des gens d'affaires.

Nous sommes heureux de cet essor industriel qui, profitera directement à la région du St-Maurice, et indirectement à notre ville par l'accroissement du commerce qu'il ne peut manquer de développer.

Depuis le printemps, la paroisse de St-Maurice est dotée d'une superbe fromagerie qui est la propriété de M. Xavier Blondin. Ce nouvel établissement a été construit avec tout le soin possible et fonctionne admirablement bien. M. Blondin a déjà fabriqué une quantité considérable de fromage qui se recommande hautement par son excellente qualité.

Nos félicitations à M. Blondin et aux paroissiens de St-Maurice qui encouragent cette industrie.

Pèlerinage de la cité et du district des Trois-Rivières.

A STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous publions dans une autre colonne le programme du grand pèlerinage de la cité et du district à Ste-Anne de Beaufort.

Sa Grandeur Mgr Lafliche a bien voulu se rendre au désir des fidèles de sa ville épiscopale, et présidera lui-même le pèlerinage. Comme le nombre des pèlerins sera considérable, les organisateurs ont notifié le vapeur Canada de la Cie du Richelieu.

Le départ aura lieu le premier d'août au soir ; on sera de retour le trois au matin. Nous renvoyons nos lecteurs au programme pour les détails.

Si le temps est beau, les pèlerins auront l'avantage de faire le tour de l'île d'Orléans et d'aller visiter le sanctuaire de N.-D. de Lourdes à St-Michel de Bellechasse.

Tous les citoyens sont invités à prendre part à ce pèlerinage, qui sera le plus solennel qui ait encore été fait aux Trois-Rivières.

PELERINAGE.

Le Pèlerinage du Comté de Champlain à Ste Anne de Beaufort aura lieu le 19 courant tel qu'annoncé déjà.

Le vapeur Bourgeois prendra, le 19 à cinq heures du matin, les pèlerins à La Pointe Godofroi, puis à Ste Angèle, Trois-Rivières et au Cap et les transportera à Champlain ou le vapeur l'Etoile les recevra à son bord pour les conduire à Ste Anne.

Le prix du passage est \$1.00 aller et retour. Le pèlerinage est sous la direction du Rvd. Mess. Prince, avec le concours des autres prêtres du Comté.

NOUVELLES LOCALES.

Les examens des aspirants à la pratique et à l'étude du droit ont commencé hier en cette ville. Ces examens sont faits devant les examinateurs du barreau de toute la province de Québec réunis ici pour la circonstance.

On peut voir dans une autre colonne le programme des grandes courses qui doivent avoir lieu le 24 et le 25 courant au parc de feu M. Michel Caron.

Dans la nuit de lundi des maraudeurs se sont introduits dans la sacristie de l'église du Cap de la Magdeleine. Heureusement qu'ils ont trahi leur présence en faisant de la lumière avec des allumettes ; des gens du voisinage se sont aperçus de la chose et ont donné l'éveil. M. le curé et quelques autres personnes se rendirent immédiatement à la sacristie, mais les maraudeurs, s'étant sans doute aperçus que l'alarme avait été donnée, s'étaient déjà prudemment retirés avant d'avoir pu commettre aucune déprédation. On

suppose que ce sont des échappés de prison de Québec sur les traces desquels est déjà la police et qui avaient été vus quelques jours auparavant dans le voisinage.

MM. Carufel et Ayotte, libraires et relieurs de cette ville ont augmenté leur établissement d'une magnifique machine à régler le papier.

Les marchands dont les noms suivent ont consenti à fermer de bonne heure leurs magasins pour permettre à leurs employés de prendre un peu de repos dans la soirée.

Nous soussignés Marchand de Nouveautés de Trois-Rivières convenons et consentons de fermer nos établissements de commerce, à huit heures du soir jusqu'au 1er Octobre prochain, et à cette date à sept heures jusqu'au 1er Avril 1883. Veille de fête et samedi exceptés.

Trois-Rivières, 10 Juillet 1882.

Signé : Beaudry & Godin, Lajoie & Frère, Rocheleau & Moreau, L. F. T. Buisson, Normand & Lacerte, I. Trépanier, Lucien Lajoie, L. Badaud & Cie, A. E. Désilets, A. J. Fortin & Frère, Dufresne & Gélinas, Gauthier & Frère, A. Laflamme, Duchaine & Frère, François Gélinas.

La Musique de l'Union Musicale a joué hier sur le Carré Champlain toute une série de délicieux morceaux. Nous faisons au Directeur, M. Th. Désaulniers nos félicitations sur le choix de la musique.

La guerre en Egypte.

COMMENCEMENT DU BOMBARDEMENT A ALEXANDRIE.

Constantinople, 11 — L'Amirauté turque a donné ordre aux équipages des vaisseaux de guerre turcs de se tenir prêts.

Constantinople, 11 — La Conférence ne siègera probablement pas avant que les affaires à Alexandrie ne soit réglées. Les Ambassadeurs considèrent en général l'action de l'Angleterre à Alexandrie comme parfaitement légitime.

Une dépêche d'Alexandrie au News dit qu'Arabi a de nouveau déclaré qu'il ne céderait pas d'un pouce. La terreur règne parmi les Arabes.

Alexandrie, 11—On croit que le gouvernement d'Alexandrie a proposé un compromis, mais Seymour n'entendra parler d'aucune condition avant que les forts ne se soient rendus. Les vaisseaux anglais sont prêts à ouvrir le feu. Le "Thétis" et le "Monarch" et l'"Invincible" sont dans la rade. Tous les consuls étrangers, à l'exception du consul anglais, ont protesté contre le bombardement. Tous les vaisseaux de guerre étrangers, à l'exception des vaisseaux de guerre anglais, ont jeté l'ancre en dehors de la rade. L'escadre française a fait voile au lever du soleil, ne laissant dans la rade que l'"Alma" et l'"Hirondelle".

Vienna, 11—On craint dans les cercles ministériels, que les événements à Alexandrie ne devancent l'intervention définitive du sultan et ne provoquent un conflit. Le premier coup de canon qui sera tiré amènera forcément la discussion de savoir si le concert européen doit être maintenu plus longtemps.

Constantinople, 11.—Le Vaker (journal truc) affirme que les représentants des Puissances ont prié Wallace ministre Américain d'user de son influence comme ministre d'une puissance neutre pour induire la Porte à prendre part à la conférence mais que le cabinet de Washington a donné instruction à Wallace de ne pas se mêler de question appartenant purement à la diplomatie Européenne.

7 a. m.—Le bombardement est commencé.

Alexandrie, 11 juillet, 9.10 A. M.—Le bombardement des forts dure maintenant depuis deux heures. La ville est enveloppée dans la fumée et l'on ne peut découvrir les batteries échelonnées sur la côte non plus que les vaisseaux ; il est aussi difficile de se rendre compte des dommages qui ont été causés jusqu'à présent. Il est certain cependant que les pertes des Égyptiens sont très lourdes.

Le fort Marsa El Kanat a été démolé par le feu d'autres batteries. Le feu des forts faiblit. Le sommet de la tour du fort Pharos a été emporté par des bombes, et plusieurs canons ont été démontés sur ce dernier fort ainsi que sur d'autres. Les drapeaux de la Croix Rouge de Genève flottent sur l'hôpital de la ville ; les drapeaux hollandais et grecs ont été hissés sur les consuls de ces deux nations.

Au début du bombardement, une excitation immense a régné dans la ville ; la foule se dirigeait vers le palais. Les rues sont maintenant désertes ; les habitants ayant pris la fuite ou s'étant réfugiés dans les caves. Il n'y a pas encore de symptômes de capitulation.

11.15 a. m.—Le bombardement continue encore ; les forts sont graduellement réduits au silence. Les forts Ras, El et Tin ont souffert terriblement du feu dévastateur des vaisseaux "Alexandria", "Superb" et "Téméraire".

Port Said, 11.—Le consul anglais, sur l'ordre de l'Amiral Seymour, empêche les

navires d'entrer dans le canal de Suez.

Londres, 11.—L'Amiral Seymour télégraphie ce qui suit : "Les vaisseaux ont ouvert le feu à 7 hrs ce matin. La riposte des forts était faible et inefficace."

Une explosion s'est produite à 8 heures dans le fort Marsa Et Kamat. Les vaisseaux qui prennent part au bombardement sont l'"Inflexible", le "Téméraire", le "Pomélope", le "Superb", le "Sutan", l'"Invincible", l'"Alexandrie" et le "Monarch".

Alexandrie, plus récent— Les magasins du Fort Ada ont sauté.

Alexandrie, 11.—Au moment où la flotte américaine sortit de la rade hier et passa en présence des vaisseaux anglais, les deux flottes échangèrent des saluts. La musique anglaise joua *Hail Columbia* et la musique américaine *God save the Queen*. Les soldats d'Arabi ont enlevé le coffre de sûreté de la douane hier. Dans plusieurs cas, les européens éprouvèrent de grandes difficultés à sortir de la ville. Deux ingénieurs anglais furent faits prisonniers par des matelots Arabes, mais la canonnière *Bittern* les délivra.

Londres, 11.—Une dépêche adressée au *Telegraph* par un correspondant qui se trouve à bord du steamer américain *Quinnebaug*, mande que les Égyptiens ont combattu d'une manière admirable et les navires se sont conduits on ne peut mieux.

Le *Quinnebaug* était ancré à cinq longueurs de cables du *Ténairre*. Des boulets lancés des forts sont passés près du steamer.

Un correspondant de l'*Invincible* télégraphie que les forts et les batteries sont en ruines. Les Égyptiens sont restés à leurs canons jusqu'à ce que les forts fussent démolis. Le feu était dirigé principalement contre la *Pénélope* et l'*Invincible*. Mais le pointage des canons se faisait mal.

L'*Invincible* a été atteint plusieurs fois ; le blindage du steamer a été traversé.

Nouvelles du Port.

ARRIVAGES.

Juillet, 10—Barque *Delphine*, 35, capt. Houde, de Montréal, sous lest.

Barque *Arthur*, 15 capt. A. Rouette de St Antoine, (Rivière Chambly) sous lest.

Barque *Napoléon*, 16, capt. F. Rouette, Idem.

Barque *Euclide*, 135, capt. Louis Bertrand de Montréal, sous lest.

Juillet 11—Barque *Diligence*, 35, capt. Durand de Gentilly, bois de corde consigné à Nazaire Gagnon, Ecuier.

DEPARTS.

Juillet 10—Barque *Dei Gratia*, 602, capt. Jriël pour Londres, madiers expédiés par Geo. Baptist, fils & Cie.

Juillet 12—Barque *Delphine*, 25, capt. Houde, pour Québec, bois de sciage expédié par Ross, Ritchie & Cie.

Barque *Arthur*, 15 capt. A. Rouette, pour St Bazile-le-Grand (Rivière Chambly) cède expédié par O. Dupont.

Mères, sauvez vos enfants.

Employez le *Sirope des Enfants du Dr Coderre* préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

LISEZ CECI DEUX FOIS.

Une dose de cinq à trente gouttes de l'huile ÉLECTRIQUE de THOMAS guérira le mal de gorge ordinaire. Il est infaillible pour le Group. Il guérira un rhum en vingt-quatre ou quarante-huit heures. Une seule fiole a guéri un cas de Bronchite qui durait depuis huit ans ; des cas récents se guérissent en trois ou six jours. Il a rendu la voix à des personnes qui n'avaient fait que chuchoter depuis cinq ans. En appliquant à l'extérieur dans tous les cas de douleur, rien de pareil n'a jamais été vu. Une fiole guérira n'importe quel mal de dos, ou de Lombago. Pour les maladies de l'épine, ou contraction des muscles, il est sans rival. Dans les cas de rhumatisme, ou de tout autre douleur, la première application vous soulage. Il arrête le mal d'oreilles, et la douleur d'une brûlure, en trois minutes ; c'est la médecine la plus économique qui ait jamais été offerte au public—la plus économique en ce sens que la plus petite quantité vous fait du bien. Il est composé de six des meilleures huiles connues et ne contient rien autre chose que des huiles. Il vous son pesant d'or. Pourquoi ne l'achetez-vous pas aujourd'hui ?—A. B. Desnoyers, assistant maître de Poste, Arthabaska, P. Q., écrit : "Il y a trente ans, j'étais victime d'une sérieuse attaque du rhumatisme à la tête, qui m'a fait souffrir presque incessamment. Après avoir employé l'huile Électrique de Thomas pendant neuf jours, comme lotion sur le front, j'ai été complètement guéri, et je n'avais dépensé qu'une demi fiole. Je suis prêt si vous le désirez, à appuyer ce fait de mon serment."—Le Rev. J. Mallory, de Wyoming, N. Y., écrit : "L'huile Électrique de Dr Thomas m'a guéri d'une bronchite en une semaine."

DÉFIEZ VOUS DES Imitations.—Demandez l'huile Électrique du Dr. Thomas.

Voyez à ce que la signature de N. S. Thomas soit sur l'enveloppe extérieure, et que les noms de Northrop & Lyman soient soulignés dans le verre, et n'en prenez pas d'autres. En vente chez tous les vendeurs de médecines. Prix 25 centimes NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ont., propriétaires pour la puissance. REMARQUEZ.—Électrique.—Choisi et Électrisé.

GRAND PELERINAGE

DE LA VILLE ET DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES Ste-ANNE de BEAUPRE

Pour le 1er d'Août prochain. Organisé par les membres de la Société St-Vincent de Paul des Trois-Rivières...

DEPART DES TROIS-RIVIERES. Le "Canada" partira des Trois-Rivières à 7 hrs du soir...

RETOUR. Le pèlerinage laissera Ste-Anne sur le midi, et si le temps est favorable...

Le pèlerinage laissera Ste-Anne sur le midi, et si le temps est favorable, passera par St-Michel de Bellechasse...

Les citoyens sont invités à prendre part à ce pèlerinage, car en outre des grâces spirituelles, et tout en faisant une bonne œuvre...

Trois-Rivières, 7 Juillet 1882.

COURSES AU TROT POUR 1882.

MARDI ET MERCREDI Les 25 & 26 Juillet Sur le terrain de feu M. MICHEL CARON, TROIS-RIVIERES.

PREMIER JOUR. No. 1 Coupe de Sir Hector Langevin; pour tous chevaux trotteurs du District.

No. 2 Bourse de \$60 ouverte à tous chevaux n'ayant jamais payé d'entrée dans la troisième classe; \$32 au premier, \$20 au second, \$8 au troisième.

No. 3 Bourse de \$40 ouverte à tous chevaux du District qui n'ont jamais payé d'entrée; \$20 au premier, \$12 au second, \$8 au troisième.

No. 4 Bourse de \$125, pour une course au galop, ouverte à tous chevaux sans exception; \$70 au premier, \$40 au second, \$15 au troisième.

SECOND JOUR. No. 1 Bourse de \$60 ouverte à tous chevaux n'ayant jamais trotté mieux que 2:40; \$32 au premier, \$20 au second, \$8 au troisième.

No. 2 Bourse de \$100 ouverte à tous chevaux trotteurs sans exception; \$60 au premier, \$30 au second, \$10 au troisième.

No. 3 Bourse de \$125, pour une course au galop avec Barrières, ouverte à tous chevaux; \$70 au premier, \$40 au second, \$15 au troisième, deux milles sans arrêt.

REGLEMENT. Toute contestation sera décidée par les juges, et leur décision sera finale. Toutes ces courses se feront dans cinq jours...

Entre sur les courses 25 cts. J. C. ROUSSEAU, Secrétaire.

Trois-Rivières, 7 juillet 1882.

T. BLOUIN & CIE. MAGASIN DE CUIR

— ET DE — Fournitures pour les Selliers et Cordonniers.

EN GROS ET EN DETAIL NO 6 RUE BADEAUX (Ancien magasin de Michel Caron) TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les soussignés viennent d'ouvrir pour l'avantage des Cordonniers et Selliers, un magasin où ils auront constamment en mains l'assortiment le plus complet en varié de Harnais, Bottes sauvages, rouges et noirs, Cuir rouge détaillé au côté et au morceau, Peaux de mouton, Veau de toutes sortes.

— AUSSI — LAINE EN VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

On achète les peaux de toutes sortes au plus haut prix du marché. Les cordonniers et selliers de la ville et de la campagne ne sauraient trouver un meilleur endroit pour se procurer les articles dont ils ont besoin.

Toujours en magasin toutes les garnitures indispensables à la sellerie et cordonnerie. Une visite est sollicitée.

T. BLOUIN & CIE. En face du Marché. Trois-Rivières, 10 Juillet 1882.

AVIS PUBLIC. Les commissaires d'école de St. Tit ont besoin de 4 institutrices pour écoles élémentaires.

P. O. TRUDEL, Secrétaire-Trés. 22 Juin 1882.—1m.

NOUVEL ETABLISSEMENT



DION & LORD

Marchands-Tailleurs

No. 49

RUE DU PLATON

(Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leur marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités.

Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner soit sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposé de fonder un établissement où domineront l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs

Trois-Rivières, 7 Juillet 1882.

AVIS PUBLIC.

EST par les présentes donné, que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de défunte Dme Marie Elizabeth Rouaux dit Dérasoir en son vivant épouse de Mr. Pierre Harquill de cette cité devront les produire assermentées, sous un mois du présent avis...

J. N. TESSIER, Prêtre. Exécuteur-Testamentaire de la dite défunte Dme Marie Elizabeth Rouaux dit Dérasoir, 10 Juillet 1882.

A VENDRE

Cette magnifique propriété en pierre, située sur la rue Notre-Dame, portant le No. 262 et appartenant autrefois à J. C. H. Craig, Ec., aujourd'hui occupée par Dame Vve. Paul Roch de Tonnancourt, propriétaire.

Cette propriété est munie de toutes les dépendances nécessaires. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à Dame Vve. PAUL ROCH DE TONNANCOURT, No. 262, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières 22 Juin 1882.

AVIS PUBLIC.

M. NOE REMILLARD informe ses amis de la ville et de la campagne, qu'il tiendra pour la saison des juments son étalon trotteur.

Ce cheval est âgé de 4 ans, et trotte sur un temps de 2 minutes 50 secondes; il est d'une couleur rouge foncé, crin noir, ayant 5 pieds 3 pouces de hauteur.

CONDITIONS: \$2.00 pour chaque saillie; Garantie: \$5.00, dont \$1.00 d'avance.

On pourra s'adresser chez M. FELIX GODIN à Trois-Rivières, No. 1, rue Fosse ou au propriétaire, (chez M. J. B. THIVIERGE,) No. 242, rue Notre-Dame qui ne se rend pas responsable des accidents survenus aux juments.

AVIS. Le propriétaire du cheval a fait un arrangement spécial avec M. le Capt. Bourgeois, afin que les cultivateurs ou autres des paroisses du Sud ne payent que la moitié du prix pour la traverse de leurs juments.

NOE REMILLARD. Trois-Rivières, 22 mai 1882.—2 m.

CORPORATION DES TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné que le rôle d'évaluation de 1882 est maintenant achevé et déposé au bureau du soussigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 13 Juin 1882.

SAUMON FRAIS.

ON POURRA se procurer d'excellent SAUMON FRAIS au magasin de Guillet & Pleau, 34, Rue des Forges, TROIS-RIVIERES.

Ces messieurs recevront tous les VENDREDI une consignation de poisson frais. 13 Juillet 1882.

Glace ! Glace !

Le soussigné est prêt à recevoir des ordres pour la saison prochaine. Il garantit fournir à ses pratiques de LA GLACE DE PREMIERE QUALITE. Régulièrement à domicile.

LES PILULES DE NOIX LONGUES Composées DE MCGALE

Sont les meilleures et les plus efficaces à l'usage des familles. ELLES GUERISSENT MAUX DE TETE, ETOURDISSEMENTS, MALADIES DU FOIE, AFFECTIONS BILIEUSES.

et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac. RRIX: 25c la boîte; 5 boîtes pour \$1. Expédiées franco de port à toute adresse sur réception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la PUissance. B. E. MCGALE, seul propriétaire, 301 rue St-Joseph, Montréal.

P. S.—Demandez les PILULES DE MCGALE.

Navigation de la Trent.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi le deuxième jour d'août prochain. Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) samedi, le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 Juin 1882.

PUBLIC NOTICE. CORPORATION Of the City of Three-Rivers. Water-Works Department.

The Water Rates shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water-Works during the month of July 1882.

Any person shall have the privilege to pay either for three months or for six months. A discount of 5 0/10 on the amount to be paid will be allowed only to persons who shall, during the first fifteen days of July 1882 pay for six months.

In all case of non-payment of the rates before the first of August 1882 the water supply will be turned off.

L. T. DESAULNIERS, Accountant T.-R. W. W. CITY-HALL, Three-Rivers, 30th Juin 1882.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 11me jour de JUILLET prochain, inclusivement, des Soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Sémaphore," pour construire et ériger deux

SEMAPHORES OU PLUS. On pourra voir les plans et devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa et au bureau de J. M. Gregory, Ec. agent du Ministère de la Marine et des Pêcheries, Québec, à commencer de Samedi, le 27me jour de juin courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par ce Ministère, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne l'a rempli pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, OTTAWA 26 Juin 1882.

LOUIS FRESSINET, SCULPTEUR EN MARBRE ET EN PIERRE, BEAUCOURT.

M. FRESSINET informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour Mausolés, Pierre, Tombeaux, Monument Funéraire, Manteau de Cheminée, Corniche et généralement tout ce qui entre dans ce genre d'industrie aux prix les plus bas et qu'il garantit de les exécuter avec la plus grande perfection le 1er Septembre 1881.

"BETES A PATATES."

A la Pharmacie on offre en vente un vert de Paris acheté expressément pour la destruction de ces "bêtes" qui causent tant de dommage aux patates.

POUDRE D'HELLIBORE.

La poudre d'hellébore mêlée avec de l'eau avec lequel on arrose les gadeliers, groseilliers, prunus, etc., etc., détruit effectivement les chenilles et vers qui mangent les feuilles de ces plantes. Faites-en usage et préservez vos jardins de ces fléaux.

"SODA WATER."

Tirés d'une superbe fontaine, avec sirops délicieux. Faites usage des Pilules de Bowman pour tous cas d'indigestion ou constipation. C'est un spécifique pour ces maladies, et, ne contenant aucun ingrédient nuisible pourront être prises en tout temps.

HOERNER & WILLIAMS PHARMACIENS.

3 Juillet, 1882.

Montres ! Montres !

Patentes, Waltham Américaines et English patent Lever en Or et en Argent. De toutes qualités et de tout Prix, AU MAGASIN DE

Dominique Vallée

HORLOGER ET BIJOUTIER 34 RUE DES FORGES EN FACE DU MARCHE AUX DENREES

CADRANS, PENDULES, REVEIL MATIN, ETC., De Première Qualité et de tout Prix.

Bagues et Jones en Or de toute espèce, Pendant d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaînes, Clefs, Loquets, Bracelets, en Or et en Argent et métaux pour Dames et Messieurs, Assortiment complet de Lunettes, Lorgnons, etc., Pipes en Bois, Couteaux, Rasoirs, Portefeuille etc., etc..

N'oubliez pas de faire une visite au Magasin si bien connu de DOMINIQUE VALLEE, Horloger et Bijoutier, 34 Rue des Forges, en face du Marché aux denrées où vous serez toujours servi avec politesse et promptitude. Trois-Rivières, 29 Septembre 1881.—1a.

HENRY J. SHAW & Cie Meubliers, Boueurs, MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE MEUBLES DE TOUTES SORTES

Nos. 724, 726 et 728 RUE CRAIG, Près du Carré Victoria, MONTREAL. FACTORY: ECLUSE ST-GABRIEL CANAL.

HENRY J. SHAW & Cie ont un immense assortiment de meubles et peuvent monter une maison dans trois jours. Le stock est bien disposé pour l'inspection et tous les prix sont marqués en chiffres.

GARNITURES DE CHAMBRE A COUCHER—Setts en frêne pour \$21; frêne et noyer avec 'dressing case' pour \$22.50; Setts plus grands pour \$24, \$26, \$30, \$35, \$45, \$50, \$60, \$70, \$80, \$90, \$100 setts à choisir. Setts en noyer noir finis à l'huile à \$35, \$40, \$42.50, \$45, \$60, \$70, \$85, \$95; Setts avec dessus en marbre, avec 'dressing case' et finis avec noyer français pour \$60, (ce setts est sans précédent le meilleur du genre au Canada et nous sommes les seuls qui peuvent le vendre à ce prix); Setts 'Queen Ann' avec dessus en marbre, pour \$70, \$75, \$80, \$110; Setts 'Eastlake' pour \$85 et au-dessus. Nous avons aussi plusieurs setts du meilleur fini et dans des patrons tout-à-fait nouveaux à des prix variant de \$250 à \$450. Garderobe avec devanture à glace pour aller avec ce setts, choix sur 100 setts.

AMEUBLEMENT DE SALON—Setts en vrai crin et en noyer, 7 morceaux, \$45, comprenant un grand sofa, deux grandes chaises d'aisance et quatre autres chaises; même setts en Repp \$40; Setts 'Rose pattern' \$55 et 65; Setts 'Queen Ann' \$55 et 70; avec 'plat form rocker' \$60; Setts couverts en soie, patrons très élégants. Le plus beau choix \$75, \$80, \$100, \$125, \$150, \$225 et 275, montés en noyer ou en ébène, garantis bonnés en crin; aussi setts avec dossiers-ressorts pour \$150 et \$175; en satin avec chaises 'Banner' et pour visites, \$250, \$275 et \$300, choix sur 300 setts.

AMEUBLEMENT DE SALLE A DINER—SIDEBOARDS EN NOYER, \$13.50, 16.50, 18, 25, 27.50, 33, 35, 42.50, 50, 58, 65, 75, 90, 100, \$110 et au-dessus—choix sur 50; Sideboards en frêne \$7, 12, 18, 24; Orme et cerisier \$16 et 28; Bois teint \$9 et \$11.

TABLES A DINER avec glissoires—En noyer, \$9, 11 et 15; Table avec pieds pillier \$18, 24, 29.50, 35 et 40 et au-dessus; en frêne, de \$6.50 à \$8.50; en chêne, très-pesant, \$35 et \$50. CHAISES A DINER—Chaises à sièges perforés 60 cts, 90 c. \$1.15, 1.15, 1.50, 1.75, \$2; en noyer, \$1.75, 3.00, 3.50, 4.50, 6.00; Couvertures en 'leatherine', \$3.50, 5, et 6.50; Couvertures en vrai cuir \$4.50, 7.50, 8, 10, 12.50, 13.50 et 15—grand choix.

TABLES en grande quantité—Beaucoup de ces tables sont dans un patron tout à fait nouveau et méritent une attention toute spéciale. Tables en noyer noir et en ébène, avec dessus en marbre ou en pluche de soie.

ARTICLES DE LITERIE, manufacturés avec les meilleurs matériaux, depuis le matelas ordinaire à \$4.50 jusqu'au meilleur Matelas en crin frisé à \$20; matelas en ressorts depuis \$2.50 (5 tiroirs) \$10, 12, 50, 15, 20, 22.50; en noyer, \$16, 25, 32.50 et 40; avec cylindres \$25, \$35 (se formant suite); finis avec panneaux pour \$55, 90 et 100.

TABLES DE BUREAU, Chaises tournantes, Sièges et Sofas de bureau. HENRY J. SHAW & Cie—Canapés avec ou sans dossiers, petits Sofas, \$7, en montant. HENRY J. SHAW & Cie—Pupitres à musique, noyer, ébène et or; Sièges pour pianos, noyer, ébène et or; Casiers en ébène et or, dessins et patrons très élégants.

HENRY J. SHAW & Cie—Corniches, petits miroirs, étagères etc. HENRY J. SHAW & Cie—Shaw's Home Comfort Chair, fait en boutique en soie, cretonne etc., la chaise la plus confortable et la plus luxueuse que l'on puisse trouver au Canada.

HENRY J. SHAW & Cie—Chaises se plant, sièges en jonc et perforés. Pas un voyageur ne devrait se mettre en route sans cet article. HENRY J. SHAW & Cie—Etagères dans les derniers goûts. Beaucoup de ces étagères ont leurs parties supérieures disposées pour l'ornementation, et celles d'en bas pour décorations avec porcelaines, ce qui donne un coup d'œil enchanteur.

MEUBLES FAITS SUR COMMANDE ET LE COÛT APPROXIMATIF DONNÉ SUB APPLICATION. L'ETABLISSEMENT LE PLUS CONSIDERABLE de la sorte au Canada. Les personnes de la campagne qui achèteront n'auront rien à payer pour l'emballage de leur marchandise et le transport jusqu'aux chars ou bateaux.

Un pourcentage libéral sera donné au commerce. Notre stock de Crin, Mousse, Fibre, Etoupe, aussi couvertures en Repp, Soie pour sets de salon, Chaises, Greciens, Chaises trouées ou perforées, Bercenues, etc., est très considérable, et à meilleur marché qu'aucun magasin en ville.—UNE VISITE EST RESPECTUEMENT SOLICITEE.—6m

Henry J. Shaw & Cie MONTREAL

Déventures de la cité des Trois-Rivières. PHIL. LÉFEBVRE BARBIER-COIFFEUR (Successor de Chs. Dion) NO. 2 RUE DU FLEUVE

Le soussigné recevra, d'hui au 26 juin courant, des offres pour l'achat de 150 déventures de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, de \$500 chacune, payables en 20 ans et portant intérêt payable semi-annuellement, le 1er de Mai et le 1er de Novembre, aux taux de cinq pour cent par année.

Le Fonds d'amortissements des susdites déventures est de deux pour cent par an. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières, 1er Juin 1882.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public. On tient aussi un débit de cigares et de parfumeries de toute sorte. Trois-Rivières, 30 Mars 1882.—1a

Manufacture Canadienne. Remillard & Morrissette. NO. 29, RUE ST. GEORGE. Trois-Rivières.

Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machineries pour toute espèce de Moulins. Appareils à vapeur, réparations, etc.

Spécialité pour la confection des roues turbines de Leffels. On sollicite l'encouragement du public.

13 avril 1882.—1a.



KENDALL'S SPAVIN CURE.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

DU COLONEL L. T. FOSTER. Youngstown, Ohio, 10 Mai, 1880.

Dr. J. B. Kendall & Cie, Messieurs:—J'avais un poulain de Hambleton de valeur auquel j'attachais un grand prix.

Très respectueusement, L. T. FOSTER.

Kendall's Spavin Cure.

Wilton, Minn., 11 Janvier, 1881.

B. J. Kendall & Cie, Messieurs:—M'étant procuré par la maille, il y a un an, un exemplaire de votre livre sur le cheval, dont le contenu me porta à essayer le Kendall's Spavin Cure.

Kendall's Spavin Cure!

SUR LE CORPS HUMAIN.

Der milliers d'expériences sur le corps humain ont prouvé au-delà de tout doute, que le Kendall's Spavin Cure a assez de force pour pénétrer et assez d'efficacité pour guérir les cas les plus accentués de rhumatisme.

Kendall's Spavin Cure.

Est sûr dans ses effets, doux dans son action, ne produisant pas d'ampoules. Cependant, il est pénétrant et d'une grande force pour atteindre toute douleur dont le siège est profond.

Demandez la Circulaire illustrée qui, à notre avis, fournit des preuves positives de son efficacité.

Prix de la préparation pour les chevaux, \$1.00 par bouteille. Prix de la préparation raffinée pour le Corps Humain, 50 Cts par bouteille.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN FILS & CIE, Montréal, P. Q. AGENTS GÉNÉRAUX

DR. MORRISON-FISSET,

Médecin, Chirurgien et Dentiste.

Docteur en Médecine de l'Université de New-York et de l'Université Victoria de Montréal.

Bureau: No. 11 Rue Beauaventure.

Le Dr Morrison, pratiquera la médecine, la chirurgie et la chirurgie-dentaire et administrera le Photoxide d'Azote pour l'extraction des dents sans douleur.

Trois-Rivières, 5 Octobre 1881.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

Nº. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.



Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs.

Des modistes sont attachées à l'établissement.

24 Octobre 1878.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE.

Le tout aux prix les plus bas.

Trois-Rivières, 6 Août 1872.

ATELIER DE MARBRE

DES TROIS-RIVIERES

—TENU PAR—

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.



M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre.

Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1a

JOS. MASSE.

RELIEUR

Le Soussigné informe respectueusement ses nombreux amis et le public généralement, qu'ayant fait l'acquisition de machines nouvelles, qui lui permettent de perfectionner ses ouvrages, il se chargera de toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, tels que :

RELIEURES DE LUXE, de Fantaisie et Ordinaires.

La grande expérience acquise par le Soussigné dans cette branche, est une sûre garantie que les commandes qui lui seront confiées seront exécutées avec soin et promptitude et à des conditions très faciles.

JOSEPH MASSE.

10 Septembre 1877

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Lists arrival and departure times for various routes.

Les lettres enregistrées doivent être mallées 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P.

Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.



CANAL WELLAND. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. FRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et de canaux, Ottawa, 22 Mai 1882.



CANAL MURRAY. AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juin prochain.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. FRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et de canaux, Ottawa, 22 Mai 1882.

CHARLES ROUSSEAU

RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

Liqueurs, Epicerie et Provisions.

Reçu par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épicerie et provisions pour les familles.

FLEURS EXTRA 1re qualité à très bas prix, THÉS de 30 centimes à \$1.00 la lb.

SUCRE BLANC moulu CASSONADES.

VINS FRANÇAIS ET BRANDY Importés, et de qualités déliant toute compétition, ainsi que toute espèce de liqueurs et autres articles de la spécialité.

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs. On donnera une stricte attention aux ordres de la ville de la campagne.

Trois-Rivières 2 Décembre 1878.

Réparations aux Voitures d'Enfants

Ceux qui ont des voitures d'enfant à faire réparer voudront bien s'adresser au soussigné, rue du Fleuve, voisin de M. Jos. Lavallée, Charbonnier.

On achète aussi les petites voitures de seconde main. EDMOND BLAIS.

NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mercredi, le cinquième jour de Juillet prochain.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit:—

Pour les travaux de Fenelon Falls, \$1,000 do Rapides Buckhorn, 500 do Chutes Burleigh, 1,500

Et que ces diverses sommes seront consignées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et de canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

DENTISTE LE DR. LABONTE

chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continuera toujours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No 175 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hochelaga. M. Labonté, s'occupera d'une manière toute spéciale de la prothèse-dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très raisonnables.

N'oubliez pas le No. 175 rue Notre-Dame. Trois-Rivières, 8 Mai 1882.—3 m.

AVIS. GODEFROI LASSALLE.

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.

BUREAU: No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE. COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Secrétaire des Commissaires Civils ET Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée, No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4

(Près de l'Eglise Paroissiale.)

On ou pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

La Banque de Québec

(ÉTABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque.

Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de TROIS PAR CENT par an.

Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable. P. G. WOTHERSPOON, Gémant.

Trois-Rivières, 16 février 1881.

J. Q. PAGE, L. D. S.

No. 43 RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.

Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres Instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada.

M. Page se chargera de l'extraction des dents, sans douleur aucune au moyen du Protoxide d'Azote ou Gas hilarant.

Trois-Rivières, 21 mai 1875.

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

DE ZING, TOLE FERBLANTIKS, etc POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT de toute espèce d'articles de ébénisterie, gazelles ventilateurs, obnètes, tubes en plomb pour lavoirs etc

BAINS DE TOUTE GBANDEUR ETC L'établissement a constamment à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité.

Ordre exécuté avec soin et promptitude. N. B.—Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

IMPRIMERIE DU JOURNAL

40 COIN DES RUES

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES.

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, L'acards, Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaider, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire.

Pour les avocats.

- Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux a Loyer, Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & Fils, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do do \$1.00

Pour les États-Unis..... \$2.00 Un an, Edition HERDOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y a

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tolées sur TYPE BREVIER, aux conditions suivantes : Première insertion, par ligne..... \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Toute correspondance, etc doit être munie d'un nom responsable.